

Avis relatif au projet commun de fusion
TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Pour la société absorbée :

RAZEL-BEC ISERE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

Dont le siège social est 3 Rue René Razel, Le Christ de Saclay, 91892 ORSAY CEDEX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 847 765 120

Pour la société absorbante :

RAZEL-BEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 000 euros

Dont le siège social est 3 Rue René Razel, Le Christ de Saclay, 91892 ORSAY CEDEX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 562 136 036

L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue :

actif : 6 479 131 euros

passif : 9 061 875 euros

Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante :

La totalité des actions du capital de la société RAZEL-BEC ISERE absorbée étant détenue par la société RAZEL-BEC absorbante, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital.

De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

Le montant du mali: - 2 592 245 euros

Le montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : néant

La date du projet commun de fusion : 30 août 2023

Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante :

Le projet de fusion a été déposé pour la société " RAZEL-BEC" et pour la société " RAZEL-BEC ISERE", au greffe du tribunal de commerce d'EVRY le 30 août 2023.